

NOTES EXPLICATIVES

DEMANDE POUR FIXER LA JUSTE RÉMUNÉRATION DE LA PARTIE DÉFENDERESSE (art. 714 C.p.c.) (SJ-857-11)

Suite à une saisie des revenus de la partie débitrice, le formulaire « Demande pour fixer la juste rémunération de la partie débitrice (art. 714 C.p.c.) » permet à la partie saisissante de demander au tribunal d'évaluer les services rendus par la partie débitrice à la partie tierce-saisie et de fixer la juste rémunération.

Cette demande peut être présentée au tribunal lorsque la partie tierce-saisie déclare que la partie débitrice est à son emploi, sans rémunération ou pour une rémunération manifestement inférieure à la valeur des services rendus.

TYPES DE FORMULAIRES

- PDF dynamique :

Après l'avoir rempli, vous pouvez l'imprimer sur du papier format « lettre », soit 8,5 pouces sur 11 pouces (215,9 mm sur 279,4 mm).

- Papier :

Si vous remplissez ce formulaire à la main, veuillez écrire lisiblement en caractères d'imprimerie.

MARCHE À SUIVRE

Une fois le formulaire rempli, il est préférable que vous conserviez une copie pour votre dossier personnel.

Vous devrez communiquer avec le greffe de la Division des petites créances afin d'obtenir les informations vous permettant de remplir la section « Avis de convocation » du formulaire.

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL

Vous devez ensuite transmettre la demande au greffe de la Division des petites créances. Pour ce faire, vous pouvez utiliser le Greffe numérique judiciaire du Québec (GNJQ) en vous référant au site Internet du ministère de la Justice au www.justice.gouv.qc.ca.

Le greffier en avisera par la suite les autres parties et les convoquera à une audition.

Pour plus d'information et obtenir les coordonnées de tous les [palais de justice](#) de la province de Québec, vous pouvez consulter le site Internet du ministère de la Justice.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District : _____
Localité : _____
N° de dossier : _____

COUR DU QUÉBEC
Chambre civile
Division des Petites créances

| | |
|--|--|
| _____ _____ _____ Partie demanderesse _____ _____ | _____ _____ _____ Partie défenderesse et _____ _____ |
| Huissier de justice chargé de l'exécution | Partie tierce-saisie |

**DEMANDE POUR FIXER LA JUSTE RÉMUNÉRATION
DE LA PARTIE DÉFENDERESSE
(art. 714 C.p.c.)**

La partie demanderesse demande au Tribunal d'évaluer les services rendus par la partie défenderesse à la partie tierce-saisie et de fixer la juste rémunération.

Suite à une saisie des revenus de la partie défenderesse pratiquée le _____ entre les mains de la partie tierce-saisie, cette dernière a déclaré que la partie défenderesse était à son emploi, mais :

- Sans rémunération;
- À un salaire de _____ \$ par _____. Or, cette rémunération est inférieure à la juste valeur des services rendus par la partie défenderesse.

POUR CES MOTIFS, LA PARTIE DEMANDERESSE DEMANDE AU TRIBUNAL DE :

ÉVALUER la valeur des services rendus par la partie défenderesse à la partie tierce-saisie;

FIXER la juste rémunération pour les services de la partie défenderesse;

DÉCLARER que cette rémunération est réputée celle de la partie défenderesse depuis la date de la demande;

LE TOUT avec les frais de justice.

À _____, le _____

Partie demanderesse

AVIS DE CONVOCATION

À : _____
Partie demanderesse

À : _____
Partie défenderesse

À : _____
Partie tierce-intervenante

Prenez avis que cette demande a été déposée dans le présent dossier.

En conséquence, conformément aux articles 566 et 714 du Code de procédure civile, vous êtes convoqué(e) à l'audition de cette contestation qui se tiendra au palais de justice de _____ ,
situé au _____ ,
le _____ , à _____ , salle _____ .

Veillez apporter pour l'audition les documents que vous jugez utiles à présenter au Tribunal.

À _____ , le _____ .

Greffier